

Agence Technique Départementale 36

La présente décision affichée le <b>- 2 AVR. 2021</b> est exécutoire.	<b>DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>
<i>Séance du 2 avril 2021</i>	

**Objet : 2 / ELECTION DES VICE-PRESIDENTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

L'an deux mille vingt et un, le deux avril à 16 heures, l'Agence Technique Départementale 36, convoquée le 24 mars 2021, s'est réunie dans la salle des Délibérations à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Serge DESCOUT.

**Etaient présents :**

Mme Nadine BELLUROT	Mme Carole BRANCHEREAU	M. Jean-Louis CAMUS
M. Jean-Pierre CHENE	M. Serge DESCOUT	M. Claude DOUCET
Mme Virginie FONTAINE	Mme Lydie LACOU	M. Gérard MAYAUD

**Ont donné pouvoir :**

M. BLIN à M. CAMUS	M. BLONDEAU à M. MAYAUD
M. DAUGERON à M. DESCOUT	Mme GIRAUD à M. DOUCET
Mme MONJOINT à Mme BELLUROT	Mme PETIPEZ à Mme LACOU

**Etait absent excusé :**

M. Philippe MAUBOIS



Conformément aux statuts de l'Agence, le Conseil d'Administration doit élire en son sein un Vice-Président issu des représentants du collège des Communautés de Communes et un Vice-Président issu des représentants du collège des Communes.

Les membres du Conseil d'Administration sont invités à procéder à l'élection des deux Vice-présidents.

**Le Conseil d'Administration**

Considérant que le quorum est atteint,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu les statuts de l'Agence Technique Départementale 36,  
Vu les résultats du scrutin,

**Décide :**

**Article Unique :** sont élus Vice-présidents du Conseil d'Administration de l'Agence Technique Départementale 36 :

- M. Claude DOUCET pour le Collège « Communautés de Communes »
- M. Jean-Louis CAMUS pour le Collège « Communes »

Le Président de l'ATD 36

M. Serge DESCOUT